

George Cornwall Conboy, arpenteur et teneur de livres, maintenant de la cité de Montréal, âgé de 28 ans, après avoir prêté serment sur les saints Evangiles, dépose et dit :

Je suis arrivé en ce pays le neuf août, je suis descendu à la maison d'immigration ; on nous avait informé qu'il était beaucoup plus sûr de descendre à cet asile, qu'à aucun autre endroit ; j'ai passé une nuit à l'asile, je me suis mis au lit, mais je n'ai pu dormir une heure par rapport à la vermine.

La chambre était remplie de poux et d'autre vermine ; en voyant le lit ainsi rempli de vermine, je me sentis insulté d'avoir été demandé de m'y reposer.

Je restai toute la nuit de bout, et je fis des plaintes à la ménagère, sur cet état de choses. Je me plaignis ensuite à M. Muller ; le lit que l'on me destina était rempli de vermine, et une honte pour un pays civilisé.

Et le témoin ne dit rien de plus, il raffirme sa déposition et il a signé.

J. C. CONBOY,

C. A. LEBLANC,

Commissaire.

fav
R.

âgé
et d

séan

vu M
l'apre
lorsq

dem
piast
lui de
ter, e
déjà a

A M.

M
pleseh

A M.

M

A M.

Je
j'ai aus